

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
LUNDI 25 AOUT 2008**

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 25 août 2008, à 20h30, sous la présidence de Jean-Luc Fraisse, maire.

Etaient présents : MM. Jean-Luc Fraisse, Gilbert Meyssonier, Roland Puech, Michèle Valentin, Marcel Meyssonier, Jean-Paul Brustel, Pascal Garnier, Gilbert Caroff-Duflos, Eric Jacob, Hervé Trescartes, Stéphane Charrat, Nadine Tallobre, Jean-Michel Jamon et Bruno Christophe.

Etait absent : Patricia Payet qui avait donné pouvoir à Marcel Meyssonier.

Gilbert Caroff-Duflos a été élu à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1-Délibérations

- **Adoption du procès-verbal de la précédente réunion :**

Après lecture, le procès-verbal de la réunion du 25 juillet 2008 est adopté à l'unanimité des présents.

- **Acquisition terrains lotissement Imbert et SARL Les Doniches :**

M. le Maire fait part au conseil de la proposition formulée par un promoteur privé qui, pour des raisons personnelles, ne peut mener à terme son projet de lotissement ; celui-ci, situé aux Doniches, d'une superficie totale de 10 563m² comprend 7 lots. Le promoteur propose de vendre à la commune 6 lots au prix de 4€50 le m², réserve faite d'un lot pour son propre compte.

Malgré la proposition qui a priori paraît très attractive, et après discussion, le conseil décide de surseoir à une éventuelle acquisition des terrains pour les raisons suivantes :

- sortir un lot de l'opération diminue le nombre de m² et donc augmente le coût de la viabilisation par m² ;
- le prix de revient du lotissement calculé hors taxe par le promoteur devra être augmenté de la TVA par la commune.

Ces deux éléments déséquilibrent l'opération, et la commune ne pourra donc pas proposer un prix raisonnable à la vente.

- **Chaufferies au bois : étude de faisabilité :**

Roland Puech, vice-président de la commission Eau, assainissement, ordures ménagères et chauffage urbain, soumet au conseil les offres de deux bureaux d'études Sylvénergie et ERE 43, consultés pour élaborer une étude de faisabilité pour l'extension du réseau de chaleur bois actuel et la création d'un nouveau réseau en centre-bourg.

L'extension du réseau de chaleur permettrait de raccorder divers bâtiments (la gendarmerie, la MAS, le nouveau lotissement du Fangeas...). Dans le centre bourg, la création d'un nouveau réseau pourrait alimenter, entre autres, la maison de retraite, l'école, la mairie, la poste et l'église. D'autres bâtiments et des particuliers pourraient éventuellement être également desservis.

Sur avis de la commission, le conseil décide à l'unanimité, de retenir la proposition de la société Sylvénergie pour 8 000€ HT et de demander les subventions les plus larges possible à l'ADEME (70%).

- **Eclairage du terrain de foot :**

Les membres de la commission Vie associative ont reçu les responsables du club de foot pour étudier les conditions et les modalités de réalisation de l'éclairage du terrain de foot. Le Sporting Club d'Allègre s'engage à développer et à faire évoluer le club en orientant son activité vers la formation des plus jeunes, garants de l'avenir de l'association ; à cet égard, le regroupement de clubs au niveau intercommunal est certainement une solution à approfondir.

Le syndicat d'électrification a chiffré le coût de l'opération à 38 561.90€ HT, la part de la commune s'élevant à 50 % des travaux HT (19 280,95 €), plus l'avance de TVA (7 558,13 €) pendant 2 ans.

Pour atténuer ce coût, R. Puech propose au conseil de remplacer les poteaux acier initialement prévus par des poteaux bois (900€ l'unité au lieu de 1690€), de vendre la tondeuse et de faire effectuer la tonte du terrain de foot par une entreprise au prix de 100€ (tonte, abords et ramassage compris).

Après en avoir délibéré, le conseil décide par 13 voix pour, 1 contre (N. Tallobre) et 1 abstention (G. Duflos) de réaliser l'éclairage du terrain de foot.

- **Financement de travaux au centre de secours :**

Le conseil d'administration du S.D.I.S. de la Haute-Loire a pris acte des besoins d'amélioration de bâtiment des centres de secours et entériné une liste de travaux au titre de l'année 2008. Pour le centre de secours de la commune d'Allègre, le projet concerne la fourniture et pose de stores vénitiens brise soleil dans les locaux de vie ; le coût prévisionnel s'élève à 1 070€ TTC Le financement de la commune correspondant à 25 % du montant des travaux déchargés du FCTVA est de 221,19 €.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité de participer aux travaux d'amélioration de la caserne d'Allègre.

- **Acceptation don concession Charretier Frères :**

M. le Maire expose au conseil que la famille Charretier fait don à la commune d'un caveau situé sur l'emplacement n°172 dans « l'ancien cimetière » à condition que le produit de la vente éventuelle soit versé au CCAS. La concession a plus de trente ans et la dernière inhumation date de 1878.

En conséquence, le conseil après en avoir délibéré :

- autorise à l'unanimité, M. le Maire à reprendre au nom de la commune le caveau appartenant à Messieurs Jean et Alfred Charretier ;
- accepte de satisfaire le souhait de la famille Charretier à savoir que la vente du caveau soit intégralement encaissée sur le budget du CCAS lors de sa reprise par un acquéreur potentiel.

- **Autorisation à donner au nom des habitants des villages pour la réalisation de travaux de desserte forestière :**

Marcel Meyssonnier, vice-président de la commission Aménagement-urbanisme, rappelle au conseil la nécessité de réaliser, dans le cadre de la desserte forestière, des plateformes de dépôt de bois et des aires de retournement pour éviter les traînes d'arbres sur les pistes et les routes. Dans le cadre du programme des travaux forestiers en cours, plusieurs parcelles prévues à cet effet sont la propriété des habitants des villages. M. Meyssonnier rappelle qu'en l'absence de commission syndicale et de changement d'usage des biens en question, le conseil municipal est compétent pour donner son accord, au nom des habitants des villages concernés, pour la réalisation de ces ouvrages (Art. L2411-16 du CGCT).

Après en avoir délibéré, le conseil, agissant au nom des habitants des villages concernés, autorise à l'unanimité la réalisation des plateformes de stockage des bois et des aires de retournement sur les parcelles ci-après :

- habitants de Sannac : A-824
- habitants de Sarzols : A-1204, A-1205 et A-1189
- habitants des Crozes : E-591
- habitants de Menteyres : E-705
- habitants de Besses : D-907 et D-908

- **Modification des statuts de la CCPA en matière de développement économique et de tourisme :**

M. le Maire expose au conseil que la CCPA doit modifier ses statuts afin de se rendre acquéreur du tronçon de la voie ferrée entre Sembadel et Darsac.

Les statuts sont modifiés comme suit :

- « développement économique » : exploitation économique de la ligne de voie ferrée se trouvant sur le territoire de la Communauté de Communes par des activités de fret ou autres grâce à l'acquisition foncière du tronçon de ligne de voie ferrée Sembadel-Darsac se trouvant sur son territoire.
- « tourisme » : exploitation touristique de la ligne de voie ferrée se trouvant sur le territoire de la Communauté de Communes par des activités de vélo-rail ou autres.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité, la modification des statuts de la CCPA.

- **Vol régies :**

Michèle Valentin, membre de la commission des finances, expose au conseil qu'à la suite du vol dont la mairie a été victime cet été, il y a lieu de décharger les régisseurs du versement des sommes dérobées soit 25€ pour la régie de la bibliothèque et 135.08€ pour la régie des droits de place.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte de dégager la responsabilité des régisseurs victimes de ce vol. Une demande de remise gracieuse sera adressée à M. le Trésorier Payeur Général.

2- Informations de la municipalité :

Les Amis de la Merisaie : M. le Maire donne lecture de la lettre de Mme Gaby Blanc, président, par laquelle cette association remercie chaleureusement les membres du conseil municipal pour la subvention versée aux Amis de la Merisaie et pour leur « solidarité envers ceux qui souffrent dans leur cœur et dans leur corps ».

Tour de l'avenir : la 4^{ème} étape de la course cycliste « le Tour de l'Avenir » St Symphorien-sur-Coise – St-Flour passera par Allègre le mardi 9 septembre, vers 14h. Le stationnement rue du Fangeas, rue du Mont Bar et avenue de la Gare sera interdit entre 13h30 et 15h30.

Révision simplifiée du POS : le dossier avant enquête publique est consultable en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Les observations sur les zones à réviser pourront être consignées sur un registre tenu à la disposition du public.

Bâtiment industriel CIM, « Le Pré du Mié » : une réunion avec les responsables de la Société Vacher, candidate à la reprise de ce bâtiment aura lieu en mairie le mardi 26 août 2008 afin de permettre aux membres des commissions Développement économique et Cadre de vie et au président de l'APAJH, gestionnaire de la MAS, riverain immédiat et important, de prendre connaissance des projets de cette société ; un compte-rendu sera établi et affiché en mairie.

Séance levée à 22h15.